

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE L'ERGUEL-PRÉVÔTÉ

Nouveau membre d'honneur

Convoqués en assemblée générale ordinaire, 67 membres de la Société d'apiculture de l'Erguel-Prévôté ont tenu leurs assises annuelles samedi dernier au restaurant de la Couronne, à Sonceboz, sous la présidence de M. Paul Girod. Celui-ci formula ses amicales salutations à chacun, passa ensuite la parole à leur dévoué secrétaire, M. Paul Aeschlimann, pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel fut accepté avec les remerciements d'usage.

Rédigés et présentés à l'assemblée par le caissier, Richard Bangerter, les comptes 1978 furent acceptés à l'unanimité. Le trésorier fut vivement remercié pour son dévouement.

Rapport présidentiel

Tout d'abord, M. Girod rendit hommage à deux anciens membres disparus, MM. Ernest Paroz et Arthur Renfer. Une minute de silence honora leur mémoire.

Dans son exposé, M. Girod mit l'accent sur les désagréments survenus durant l'année écoulée. Une très forte infection de «nosémose» décima plusieurs ruchers et des cas de «loques américaines» furent découverts mais heureusement stoppés aussitôt par les inspecteurs de ruchers.

Mutations

Au chapitre du mouvement des membres, la société enregistre 3 admissions et 2 démissions. Par contre, aucun changement dans l'équipe dirigeante, qui présente le visage suivant: président, Paul Girod; vice-président: Paul Bodelier; caissier, Richard Bangerter; secrétaire: Paul Aeschlimann; vérificateurs: C. Capitaine, J. Gafner, W. Zbinden.

Les inspecteurs, MM. Paul Bodelier et André Houriet donnèrent connaissance de leurs rapports relatifs aux travaux effectués dans leurs districts respectifs. Ils furent chaleureusement remerciés pour l'intense activité déployée durant la saison 1978.

Quant à M. Aeschlimann, moniteur-éleveur de l'Erguel-Prévôté, qui, comme à l'accoutumée, organisa un cours d'élevage, il se plut à relever le magnifique esprit d'étroite collaboration qui régnait tout au long de ces journées.

Activités 1979

Un nouveau cours d'élevage sera organisé et plusieurs visites des ruchers seront effectuées. Pour l'Assemblée de la Fédération jurassienne, qui aura lieu le 3 mars prochain, quelques délégués sont désignés pour y participer.

Le président félicita 7 membres fidèles à la cause apicole, soit, pour 40 ans de service: M. Fritz Brugger, de Frick et M. Werner Grundbacher, de Zuchwill; pour 25 ans de service: MM. Francis Juillerat, de Châtelat, Werner Nyklès, de Cormoret, Louis Joset, de Roches, Henry Paroz, de Saicourt, et Hans Schneider, de Jenz, qui fut sacré membre d'honneur, étant donné ses grandes capacités de chercheur dans le domaine de la maladie des abeilles de même que dans la sélection des races.

Popol

SECTION DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Samedi 10 mars 1979, à l'Hôtel de la Croix-Fédérale au Crêt-du-Locle, a eu lieu le souper annuel de notre section. Plus de 50 personnes étaient présentes.

Un repas digne d'un gastronome, succulent, pris dans une belle salle accueillante, l'ambiance fort chaleureuse et amicale, la présence d'un accordéoniste talentueux et sympathique, firent de la soirée un moment privilégié que les participants sont loin d'oublier.

Parmi les absences, celle de M. Georges Mathey, du Locle, qui se trouve actuellement à l'île Maurice et dont nous lui souhaitons un bon retour prochain chez nous, ainsi que celle de M. Théo Baillod des Grandes-Crosettes auquel nous formons nos vœux de meilleure santé.

Plein d'optimisme, nous sommes dès maintenant dans l'attente de la saison qui certainement ne manquera pas de surprises.

Au moment de la lecture de ce compte rendu, notre assemblée générale du printemps appartiendra au passé. Il nous restera le plaisir de nous retrouver aux visites des ruchers qui auront lieu tout le long de la saison sous la conduite de notre ami Jean Bichet. Jusque-là nous nous disons un chaleureux «Au revoir»!

Ida Mugeli

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Il est 14 h. 15 lorsque notre président, M. Macherel, ouvre l'assemblée générale en présence de plus de 50 personnes. Il se plaît à relever la présence des membres d'honneur, MM. Michel Pascal, Léonard Burgy et Hilaire Niclass. MM. Georges Fragnière, administrateur de la SAR, Arthur Eckert, président de la section du lac français, sont aussi des nôtres comme M. Francis Maillard, rédacteur de l'«Agri-journal». A tous un cordial salut.

La lecture du protocole de la dernière assemblée ne donne lieu à aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité. Les comptes présentés par notre nouveau caissier, M. Raymond Genilloud, nous donnent une situation claire et précise de notre trésorerie. Les vérificateurs donnent connaissance de leur rapport et remercient le caissier pour son excellent travail.

Dans son rapport, M. Macherel se demande ce que l'année 1978 a été. Peu de chose semble-t-il, mauvais rendement de nos ruchers et peu d'apport. Mais si le bilan a été maigre de ce côté-là, il a été par contre riche quant à l'activité de notre société: visites de ruchers, élevages de reines, course en France, lune de miel au Petit-Mont et contrôle de la mise en hivernage en septembre. Tout cela, sans compter les séances de comité qui furent nombreuses.

Notre société compte trois conseillers apicoles, ce sont: MM. Georges Fragnière, Jules Schneider et Léonard Schorderet. M. Gaston Horner a, faute de temps, dû abandonner cette fonction. Il recommande à chacun de pratiquer les élevages et de changer les reines pendant la bonne saison ou les introductions sont plus faciles. Pour terminer il nous invite à bien préparer nos colonies pour 1979 qui, souhaitons-le, nous apportera beaucoup de satisfaction.

Rapport des inspecteurs des ruchers

M. Armand Rossier nous signale que pour l'ensemble des ruchers, l'état sanitaire est considéré comme bon. On relève un cas d'acariose et trois cas de loque américaine où 13 colonies ont été détruites. La levée de séquestre a été déclarée à

Bourgillon pour l'acariose et à Farvagny, Vuisternens, Rossens, Illens, Corminboeuf, Givisiez, Grolley, Oberried, Montécu, Matran et Autafond pour la loque. Trois villages sont encore sous séquestre, ce sont: Villarsel, Praroman et Avry.

Contrôle des miels

L'année n'ayant pas été favorable à l'apiculture, deux apiculteurs seulement ont fait contrôler leurs miels portant sur une récolte totale de 375 kg.

Rapport de la station de Coppi

La saison a débuté par la remise en état du chemin d'accès et l'agrandissement de la station en supprimant la haie. 303 ruchettes ont été apportées, résultat des fécondations: 79 %.

En août, une nouvelle race a été introduite soit la B20X4. M. Clément remercie tous ceux qui lui ont prêté main-forte. Dans l'année en cours, il faudra entretenir le rucher. Un appel sera lancé aux spécialistes du pinceau.

Membre vétéran

Un seul membre de notre section totalise 25 années d'affiliation à la SAR mais non des moindres puisqu'il s'agit de M. Conrad Dousse de Chésalles pour qui l'apiculture n'a plus de secret.

Programme d'activité 1979

L'année 1979 sera essentiellement consacrée aux débutants, mais toutefois, les séances d'élevage, de mise en hivernage et de Coppi sont maintenues. En hiver, les séances mensuelles auront à nouveau lieu.

Divers

M. Macherel rappelle que chaque apiculteur doit inscrire ses ruches auprès de l'inspecteur du bétail sans quoi il n'est pas couvert par l'assurance contre la loque et de plus risque de devoir payer Fr 11.- par ruche auprès de l'inspecteur des ruchers lorsqu'il y a maladie.

Insignes: la SAR nous avait promis de nouveaux insignes. Ils sont là et reviennent au prix de Fr. 5.-/p. Mais notre société compte un «sponsor» en la personne de M. Eugène Berset qui nous a fait un don, ce qui nous permet de les vendre à un prix dérisoire. Qu'il soit remercié pour ce geste agréable et combien sympathique.

M. Léonard Schorderet pense que le programme n'est pas complet, aucune place n'est laissée aux loisirs. Il lui est répondu qu'effectivement il n'en est pas fait mention dans notre programme mais une soirée est prévue en fin d'automne.

M. Fragnière nous donne quelques indications sur le prochain congrès d'Apimondia à Athènes en septembre prochain. Entre autres, les membres du comité de la SAR paieront leur voyage comme toute le monde, contrairement aux rumeurs qui courent. Un nouveau film sur la pollinisation est en possession de la SAR. Il espère que bientôt il sera projeté dans notre section car il en vaut la peine. Il nous rappelle aussi la journée romande d'apiculture qui coïncide cette année avec le centenaire du journal. Cette manifestation se déroulera à Vevey. Pour terminer il remercie M. Allamann pour les 25 années passées au comité de la centrale des miels, les inspecteurs, les conseillers, le plus jeune membre de la société, Richard Clerc, dix ans, et les membres du comité.

M. Eckert nous apporte le salut de la petite section du Lac français et se dit impressionné par la variété et l'intensité de notre activité.

M. Gremion relève que si lui et quelques amis de sa section assistent à nos manifestations, c'est qu'ils y trouvent un intérêt qui malheureusement n'existe pas chez eux.

M. Delley apporte le salut de la Broye et nous félicite du travail qui se fait. Il en est de même d'un apiculteur d'Yverdon qui n'est pas à sa première apparition dans nos rangs. Il relève la vie intense et variée qui y règne et où l'élevage des reines est roi.

M. Maillard, rédacteur, ne veut pas se montrer trop bavard vis-à-vis d'un secteur aussi mystérieux mais combien passionnant. Il relève l'excellent travail de M. Fragnière, des inspecteurs, des conseillers et adresse ses félicitations au vétéran et ami de ce jour, M. Conrad Dousse.

Il est 16 h. 40, M. Macherel lève l'assemblée en souhaitant à tous une bonne année apicole.

Le secrétaire: G. Horner

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Sion accueille, le dimanche 4 mars 1979, les 36 délégués et invités de la FVA pour leurs assises annuelles. Un bon nombre de participants se retrouvent déjà à 8 h. 30 à la cathédrale, pour assister à une messe célébrée à la mémoire des membres défunts.

Puis les délégués se réunissent dans l'historique Salle Supersaxo, dont le décor quelque peu seigneurial a eu pour effet de figer un tant soit peu l'assemblée. A 10 h. 15, le président Fauchère ouvre la séance, salue les représentants des sections, les membres d'honneur et les invités. Nous sommes honorés cette année de la présence du président de la SAR, M. Adrien Paroz, et de l'ancien président de la FVA, M. Arsène Praz. Sont absents notre membre d'honneur et ancien président SAR, M. Paul Meunier, retenu chez lui pour des raisons de famille, ainsi que le représentant de la Municipalité.

Les débats se déroulent comme prévu à l'ordre du jour et sont menés de main de maître par le président Fauchère. Dans son rapport, ce dernier fait l'éloge de M. Joseph Germanier, ancien président de la fédération, décédé à Noël. Il a également une pensée pour tous les collègues apiculteurs décédés durant l'année 1978. La saison apicole a été catastrophique du point de vue récolte (une moyenne extrêmement basse). «A défaut de réclame pour le miel, j'en ferai, dit-il, pour les bocaux» (stock important). Le président porte à la connaissance des délégués les nouvelles modalités ayant trait à l'impôt sur le revenu des ruches et la fortune imposable. Il termine en remerciant les collègues du comité et tous les responsables des différents secteurs, soit: présidents de sections, moniteurs en élevage et inspecteurs à qui il donne ce qualificatif d'«ange gardien».

Le rapport du caissier nous apprend que la situation financière de la fédération est bonne. M. César Coquoz, vérificateur de la section de Saint-Maurice, demande à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes et d'en donner décharge aux organes responsables.

Il appartient à M. A. Richard de nous orienter sur les nouvelles dispositions concernant la vulgarisation et l'inspectorat des ruchers dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Grâce à un travail constant, en l'espace de 20 ans, les cas de maladies

graves des abeilles ont passé de 60 à 2. C'est la raison pour laquelle ces changements de responsables ont provoqué quelques craintes au niveau des apiculteurs délégués. M. Richard est vivement applaudi et en gage de reconnaissance, la fédération, par son président, lui remet une channe dédicacée pour 20 ans de service comme commissaire cantonal.

M. Georges Morand nous entretient des problèmes inhérents au groupement des moniteurs en élevage dont il est le président. Il nous parle du taux d'occupation des stations de fécondation A. et B. L'on enregistre avec plaisir le résultat de réussite avec 82 % de reines fécondées à Bonatchiesse et 85 % à Tovassières.

Le représentant de la SAR complimente le comité pour le travail qu'il effectue et le remercie de son invitation. M. Fournier termine son laïus en s'inspirant du sermon prononcé le matin par le Révérend chanoine Brunner, curé de la cathédrale.

M. Paroz nous apporte le salut du comité central et nous dit sa joie de se trouver parmi les apiculteurs valaisans. Il rend hommage à M. Paul Meunier, pionnier de la centralisation des miels, aujourd'hui dissoute, et nous rappelle les difficultés rencontrées au départ. Il nous apprend que la SAR possède un film en 16 mm. Il donne des conseils aux inspecteurs et conseillers apicoles sur les conférences et les cours, invite les apiculteurs à s'inscrire pour l'Apimondia et termine en adressant des paroles élogieuses au rédacteur du «Journal Suisse d'Apiculture».

Au chapitre des «divers»: après avoir bien mangé, il faut le préciser, le ton monte d'une octave. Est-ce le filet de sole «au vin blanc» ou le manque de Fumidil B à un certain moment? Dumoulin, inspecteur, ne cache pas sa déception de n'avoir pu obtenir ce produit, malgré les promesses faites le printemps passé et bien qu'aucun abus n'ait été commis. La discussion est ouverte et toute une cohorte de délégués s'exprime; les uns sur la façon d'utiliser le Fumidil, les autres sur la période d'utilisation. Il ressort de ce mélange d'idées que l'automne aurait la préférence, car comme dirait Papilloud, au printemps, il ne servirait qu'à sauver des morts. Pour régler ce problème, une séance du comité avec les inspecteurs sera convoquée ultérieurement.

M. le Dr Brunner, vétérinaire cantonal, nous prodigue des conseils concernant ces antibiotiques: il ne faut pas stocker de telles marchandises en raison du délai de conservation. Puis il nous entretient d'un sujet d'actualité: la rage. En tout grand spécialiste, il attire l'attention de l'assemblée sur cette maladie épizootique et mortelle pour l'homme et les animaux et nous décrit, très en détail, le comportement et les symptômes des animaux atteints par ce fléau.

M. le Dr R. Cappi, membre d'honneur de notre fédération, nous dit toute la joie qu'il éprouve à se retrouver parmi nous, lors de l'assemblée des délégués. Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour nous donner des conseils sur l'utilisation de différents médicaments pour les abeilles.

Notre ancien président, A. Praz, comme Fernand Reynaud, est heureux d'avoir passé ce dimanche parmi nous. Il félicite le comité et tous ceux qui, par leur travail, contribuent à la bonne marche de l'apiculture valaisanne et remercie les responsables de l'invitation.

Le président soumet un projet d'autocollants pour la propagande et la vente du miel. Ce dernier ne semble pas avoir emballé les délégués. Fauchère nous apprend que l'apéritif que nous avons dégusté au carnotzet de la bourgeoisie a été offert par notre collègue Alcide Berthod. Les délégués, très sensibles à ce geste, applaudissent comme il se doit.

Le président adresse ses remerciements à la section de Sion pour la parfaite organisation de cette journée, pour les cafés et le pousse-café qu'elle nous a offerts, au restaurateur et à son personnel. Il clôture la séance qui s'est déroulée dans une ambiance amicale.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE L'ABEILLE FRIBOURGEOISE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 4 mars à l'Hôtel de l'Aigle-Noir à Neyruz. Une cinquantaine de membres prennent part à cette réunion placée sous la présidence de M. Brunisholz.

Après avoir nommé M. Jacquat Charles et Clerc Martin scrutateurs, le président ouvre l'assemblée. Il salue tous les apiculteurs qui ont répondu à la convocation. Il adresse un salut spécial à MM. Chammartin et Fragnière, membres du comité de la SAR et à M. Rossier, inspecteur des ruchers.

Les excusés pour cette assemblée sont: MM. Chassot Georges président cantonal, Clerc Phocas membre d'honneur, Coquoz Armand, Clerc Pierre, Gerbex Oscar.

Le procès-verbal de l'assemblée du 5 mars 1978 ayant paru dans le bulletin, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture.

Les comptes 1978 accusent un déficit non négligeable. Le président ouvre la discussion et déclare que le résultat financier cause du souci au comité.

Après rapport des vérificateurs, les comptes sont soumis aux voix. Ils sont approuvés à l'unanimité. Le caissier est remercié pour son travail. M. Jemmely propose de prendre tout de suite le point 5 de l'ordre du jour qui est en corrélation avec les comptes pour fixer la cotisation à l'avenir.

M. le président est d'accord et donne de suite un aperçu sur la situation de la caisse. Les dépenses augmentent, la SAR a fixé sa cotisation à Fr. 16.—. Les frais de poste sont maintenant élevés, et un montant de Fr. 30.— est versé à chaque apiculteur qui accepte de nous recevoir chez lui pour une visite de rucher.

Les frais du comité sont minimes, puisque nous nous réunissons chez l'un ou l'autre pour faire des économies. Les commandes de sucre qui nous laissaient un petit bénéfice, diminuent d'année en année. Le seul moyen de trouver de l'argent, c'est l'augmentation de la cotisation, et la création d'un groupe de membres passifs à notre société. Le comité propose de porter la cotisation de la société de Fr. 20.— à Fr. 25.— pour le prochain exercice. La proposition est acceptée à l'unanimité. M. Brunisholz, président, ouvre son rapport en nous donnant l'effectif de la section qui atteint aujourd'hui 122 membres, grâce à l'arrivée de nouveaux sociétaires. 13 personnes payent la petite cotisation de Fr. 5.—.

Le président nous fait revivre l'activité de 1978. Le programme a été suivi normalement: 6 visites de ruchers, avec une participation de 15 à 20 membres, ont été commentées par nos conseillers apicoles. Le cours d'élevage donné par MM. Gaudard et Allaman, a réuni 8 apiculteurs. Un cours pour débutants a été donné par M. Gaser et a été aussi bien suivi.

Les réunions mensuelles chez M. Gaudard sont très instructives, les membres participants ont déjà passé de 12 la première fois, à 18 la troisième fois. Le président adresse un merci spécial à M. Gaudard qui met ses locaux à notre disposition pour ces réunions.

La course en Valais réussit parfaitement avec un temps très agréable, et les instructions sur l'apiculture en montagne furent très appréciées.

Les achats de sucre, de vitalis, et de boîtes à miel, sont faits comme d'habitude. Le président Brunisholz remercie Mme et M. Bapst de bien vouloir s'occuper de la distribution de cette marchandise. Il clôt son rapport en souhaitant à chacun beaucoup de satisfactions au rucher. L'assemblée applaudit chaleureusement ce rapport. M. Allaman, vice-président, remercie M. Brunisholz. M. Rossier, inspecteur des ruchers, nous donne connaissance de son rapport sur les maladies des abeilles. Un cas d'acariose a demandé le traitement de la région Marly — Bourguillon.

Trois cas de loque américaine, où les ruches ont été détruites, aidés pour cela par M. Allaman inspecteur suppléant, et MM. Gasser et Schorderet, futurs nouveaux suppléants, plusieurs communes ont été inspectées.

M. Rossier attire l'attention des apiculteurs que les ruches faibles sont souvent porteuses de maladies. M. Rossier est remercié pour son rapport.

Dans les démissions, 2 membres nous ont quittés: MM. Aegerter Charles, Onnens, et Quiot Michel, Belfaux.

Dans les admissions, nous avons le plaisir d'admettre 11 nouveaux apiculteurs: MM. Cudré Jacques, Autigny; Ducrest Cyrille, Fribourg; Perry Claude, Treyvaux; Rossier Félix, Neyruz; Clerc Jean-Marie, Givisiez; Maillard Georges, Chésopelloz; Aebischer Pierre, Fribourg; Pasche Raphaël, Matran; Mettraux Achille, Onnens; Monney Serge, Vuisternens et Fragnière Laurent, Grenilles. Le président leur souhaite la bienvenue dans notre société.

Deux vétérans sont proclamés: M. Hayoz Martin à Lentigny, pour 40 ans; et M. Coquoz Armand à Fribourg, pour 25 ans.

Au nom de la SAR, M. Chammartin félicite ces apiculteurs émérites. Le programme d'activité sera le même que l'année dernière: visites de ruchers, un cours d'élevage, un cours pour débutants, les réunions mensuelles et la course.

Dans les divers, le président nous annonce un nouveau conseiller apicole, M. Piller à Belfaux, qui entrera en fonctions prochainement. M. Jemmely demande en cas de maladie ou autre, s'il peut s'adresser directement au conseiller apicole ou s'il doit passer par le comité. Il lui est répondu de passer par le comité, puisque ce dernier doit maintenant organiser et surveiller le travail des conseillers apicoles.

M. Gaudard nous parle de la station de fécondation de Neyruz, et des races d'abeilles. Il remercie MM. Mettraux François et Rolle Henri d'accepter la responsabilité de la station. Un règlement sera adressé à chaque membre. Une action sera entreprise pour recruter des membres passifs.

M. Fragnière nous explique les causes du renchérissement des cotisations de la SAR. Il rappelle la journée romande organisée par la section des Alpes, le premier dimanche de septembre. Il fait de la réclame pour l'Apimondia qui aura lieu à Athènes. Il annonce qu'un apiculteur méritant par section, est invité à l'assemblée de la Romande.

M. Fragnière nous avise qu'il y a un nouveau film de la Romande.

Le président remercie M. Fragnière. Il clôt l'assemblée à 16 h. 15, en souhaitant à chacun une bonne rentrée.

Le secrétaire

A vendre à partir de mi-avril, ruches DB prêtées pour la récolte. Reines sélectionnées carnioliennes.

S. Chabloc, apiculteur, 1831 L'Etivaz/VD, tél. (029) 4 61 70.

A vendre appareil pour la pose des feuilles gaufrées.
Fr. 45.— au lieu de Fr. 65.—

F. Lauper, Vallamand, tél. 037/77 18 80.

LA FÉDÉRATION JURASSIENNE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE A FAIT SCISSION

Samedi 3 mars 1979, au Restaurant du Cheval-Blanc à Courfaivre, les délégués de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture ont tenu leur dernière assemblée annuelle sous la présidence de M. Paul Girod, de Moutier. Vingt-trois délégués étaient présents à cette importante assemblée. Toutes les sociétés d'apiculture étaient représentées, soit: Ajoie — Clos-du-Doubs, Erguel - Prévôté, Franches-Montagne, Jura-Nord (district de Delémont), Pied-du-Chasseral.

Etat sanitaire des ruchers jurassiens

M. Léon Jecker de Lajoux, sous-commissaire des ruchers pour le Jura fit son dernier rapport à l'ensemble des délégués.

A fin décembre 1978, les différentes sociétés peuvent compter sur des membres ayant suivi les cours d'inspecteur des ruchers: Ajoie — Clos-du-Doubs: 4; Erguel-Prévôté: 4; Franches-Montagnes: 2; Jura-Nord: 3; Pied-du-Chasseral: 1. L'année dernière, un cours d'instruction à l'Institut Galli-Valerio à Lausanne et à Liebefeld a permis à 3 nouvelles personnes d'obtenir le certificat d'inspecteur des ruchers. Concernant les maladies, des cas d'acariose ont été découverts dans 5 ruchers: à la suite du traitement, le séquestre a pu être levé. Des cas de loque américaine ont été découverts à Champoz, Courtételle, Perrefitte, Corcelles, Créminal, Pleigne, Montagne du Droit de Tramelan et Tavannes. Au printemps de cette année, il s'agira d'effectuer de nouveaux contrôles afin d'envisager le lever de séquestre. En ce qui concerne les visites de ruchers, les inspecteurs ont passé chez près de 100 apiculteurs. Quatre-vingts colonies ont été assainies. Les frais concernant la lutte contre les maladies, pour le Jura tout entier, se sont élevés à Fr. 39 200.— soit Fr. 9600.— d'indemnités aux apiculteurs, Fr. 3600.— pour les traitements contre l'acariose et Fr. 26 000.— payés aux inspecteurs pour leur travail.

Nouveaux responsables de la lutte contre les maladies pour 1979

M. Léon Jecker de Lajoux, sous-commissaire des ruchers pour le Jura bernois a été démis de ses fonctions par le canton de Berne. Il a été nommé commissaire des ruchers pour la République et canton du Jura dès le 1^{er} janvier 1979. Le canton de Berne a nommé M. Paul Aeschlimann, de Reconvillier, en tant que sous-commissaire des ruchers pour le Jura bernois.

Ruches d'occasion entièrement remises à neuf, DB, corps de ruche à 12 cadres, 100 fr. pièce comprenant: plateau avec planche de vol amovible, couvre-cadres, bassin nourrisseur 8 litres, partition, grille à reine, chapiteau à toit plat emboîtant la hausse. Hausse DB II cadres bâties 40 fr. pièce.

Etudiez ma brochure: «Comment tripler votre récolte» Fr. 5.— contre remboursement. Quelques reines 1978 d'hivernage à Fr. 30.—

A. MICHEL, 15, chemin de Carabot, 1213 ONEX/GE, tél. (022) 57 27 10.

A vendre 8 ruches pastorales avec toit en tôle, non habitées, hausses, coussin nourrisseur.

S'adresser à: Uldry Alfred, rue Lenda 17, 1700 Fribourg, tél. (037) 22 32 27.

Elevage de reines en 1978

M. Georges Huguenin, de Frinvillier, moniteur-éleveur, présenta un rapport quant à l'élevage de reines en 1978. L'année passée a été une année néfaste à cause du froid et de la neige en juin. Néanmoins environ 4 000 reines ont été apportées dans les 5 stations de fécondation. Les Jurassiens ont conduit 577 reines à l'Hongrin et à Bonatchiesse. Une réussite de 82 % a pu être constatée. M. Huguenin, représentant de la Fédération jurassienne à la SAR, profita de faire part à l'assemblée que les nouveaux insignes de la Société romande sont à disposition : en bronze pour les membres, en argent pour les vétérans de 25 ans de sociétariat et en or pour les vétérans de 40 ans.

La scission est prononcée...

Après une discussion objective et empreinte de courtoisie et de compréhension, les délégués présents ont prononcé la scission de la fédération par 16 voix contre 2 et 3 abstentions. Les différents présidents des sections se sont exprimés au sujet de la séparation. Les arguments en sa faveur l'ont emporté, surtout concernant les lois différentes et les subventions éventuelles octroyées selon des barèmes différents. De plus, les délégués ont reconnu qu'il aurait été ambigu pour un comité de s'adresser à deux gouvernements différents lors de revendications pour l'apiculture. Un délégué de la section Jura-Nord a regretté que l'on ait étudié plutôt les arguments en faveur de la scission plutôt que d'essayer de trouver une solution pour conserver la fédération. Le partage de la fortune de la fédération a été décidé selon un partage équitable, soit 50 % restant à la Fédération jurassienne d'apiculture qui groupera les sections Erguel-Prévôté et Pied-du-Chasseral et 50 % à la nouvelle Fédération d'apiculture de la République et canton du Jura.

La petite histoire de la fédération...

La fédération a été fondée en 1897, elle constitue une association au sens des articles 60 et suivants du CCS. Elle a pour but :

- a) de travailler au développement de l'apiculture et de s'occuper de questions d'ordre général ;
- b) de servir d'intermédiaire entre les sociétés et les autorités fédérales et cantonales en vue de l'application des lois, règlements et assurances ;
- c) d'assurer la répartition de subsides éventuels.

La fédération est formée des sections fédérées suivantes : Ajoie — Clos-du-Doubs, Erguel-Prévôté, Franches-Montagnes, Jura-Nord et Pied-du-Chasseral.

G. St.

A vendre 20 ruches DB neuves pour le prix de Fr. 250.— la pièce.

Pour adresse: GLARDON René, menuisier, Signal 3 - 1337 Vallorbe.